



FORMULAIRE
D'ADHÉSION
saison 2020

[Lien vers le règlement intérieur du TCA sur http://www.tri-cote-damour.fr](http://www.tri-cote-damour.fr)

RENSEIGNEMENTS

NOM et Prénom :	Date de naissance :		
Adresse complète :			
Profession :	Tel mobile (ou fixe) :		
@ Adresse e-mail :			
N° Licence 2019 :	Sports d'origine ou infos diverses :		
Permis de conduire :	Obtention :		
Numéro : Lieu : Date :			

LICENCES SAISON 2020

Dont (part fédérale)			Dont (part fédérale)		
Licence TRI	: 150,00 €	(90,00 €)	Licence TRI Kidz (2)	: 60,00 €	(31,00 €)
Licence VÉLO (1)	: 82,00 €	(22,00 €)	Licence TRI Kidz demi-tarif (2+3)	: 44,50 €	(15,50 €)
Licence ATHLÉ	: 100,00 €	(69,10 €)	Licence TRI & ATHLÉ	: 210,00 €	(159,10 €)

(1) Licence vélo loisir : participation aux entraînements vélo uniquement et toutes les autres activités du TCA hors compétition.

(2) Pour les licences Kids : ajouter 10€ de location de tenue et un chèque de caution « tenue » de 50 €.

(3) Demi-tarif sur la part fédérale si les deux parents sont licenciés OÙ s'ils sont frères ou sœurs licencié(es), des catégories d'âges junior et plus jeune, sans limite de nombre et même de clubs différents (fournir un justificatif).

Documents à fournir :

- Les documents fédéraux dûment remplis
- Un certificat médical de « non contre-indication à la pratique en compétition » (voir le modèle fourni par la FFTRI)
- Une photo d'identité
- Le règlement du montant de l'adhésion

VIE DU CLUB



En signant cette adhésion, je m'engage à me conformer aux 6 articles suivants du règlement intérieur du TCA dont j'ai pris connaissance en intégralité (cf hyperlien en haut de cette page) et notamment à respecter mes obligations envers le club définies dans l'**Article 6** :

Article 1 : L'esprit sportif
Article 3 : Sécurité au cours des entraînements
Article 5 : Investissement au sein du club

Article 2 : Utilisation des infrastructures mises à dispo.
Article 4 : Tenues du club
Article 6 : Adhésion et renouvellement d'adhésion

SIGNATURE

A retourner **SIGNÉ** dès que possible à

M. Frédéric DOUNONT, président du TCA

ou à apporter en dernière limite le jour de l'assemblée générale

Sans licence, vous ne pourrez pas accéder aux entraînements
car vous ne serez pas couverts par l'assurance fédérale.

Date :
Signature: